

*J'ai combattu le bon combat,
j'ai achevé la course,
j'ai gardé la foi.*
2 Timothée ch 4 v 7

Pierre-Alain **Blanc**, à Aubonne ;
Philippe **Blanc**, ses enfants Xavier, Pauline, Régis, à Arnex-sur-Orbe et
leur maman Marinette **Blanc-Maillard**, à Lausanne ;
Annick et Stan **Imesch-Blanc**, leurs filles Mathilde et Chloé, à Lausanne ;
Sibylle **Blanc**, à Genève ;
Rosine **Georgin-Schubiger**, à Paris ;
Kurt **Detmers-Demenga**, à Lonay ;
Nicole et Philippe **Marsens-Demenga**, à Denens et leurs enfants et
petits-enfants ;
Les familles **Demenga, Fiaux, Hug, Leuthold, Marti, Sommer**, parentes
et alliées,
ont la grande tristesse de faire part du décès subit de

Madame Georgette BLANC-DEMENGA

leur très chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman,
arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, marraine, parente et amie,
enlevée à leur tendre affection le 27 février 2012, dans sa 94^{ème} année.

L'Éternel est mon berger, je ne manquerai de rien.
Psaume 23

Un merci tout particulier au personnel du CMS de Chailly, au Docteur
Claude Yersin, ainsi qu'à Isabel, le rayon de soleil.

Culte au temple de La Sallaz-Vennes, le jeudi 1er mars, à 16 heures.
Honneurs à 16 heures 45.

La défunte repose à la Chapelle de Beausobre, avenue de Vertou 8,
1110 Morges.

Domiciles de la famille : rue du Chaffard 57, 1170 Aubonne,
rue du Vignoble 12, 1321 Arnex-sur-Orbe.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez penser à la Société de
développement La Sallaz-Vennes, CCP : 10-4673-9.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.